

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 24 JUILLET 2013

Mercredi 24 juillet s'est tenue une audience entre les organisations syndicales et la direction. Les points suivants ont été abordés.

Réorganisation des RH

La délégation CGT a demandé à connaître le projet de réorganisation de la division RH prévu pour le 2^{ème} semestre. La direction a confirmé avoir effectué un travail de réflexion sur l'organisation des équipes de gestion. Elle veut tenir compte du fait qu'un seul outil de gestion est utilisé pour les 2 filières : GP et FF.

Il y aura désormais un service unique de gestion des personnels mais en distinguant les différents corps : A et A+, B et C. Ce projet a déjà été présenté aux agents. D'après la direction, il a été bien perçu par l'ensemble des équipes. Selon elle, ce sont mê-

me les agents qui voulaient se réorganiser.

Concernant la gestion des renforts qui est actuellement divisée en 2 filières, elle sera également unifiée.

La CGT a de plus demandé des précisions sur l'impact qu'aurait cette réorganisation sur les effectifs. La direction a répondu qu'elle se ferait à effectif constant.

Il y aura cependant intégration de la gestion et de la préliquidation de la paye comme cela se faisait en filière fiscale.

Affectation des agents C du 22/07/2013, filière GP

Les premières affectations B et C ne sont pas vues en CAPL dans la filière GP, à la différence de la Filiale Fiscale. La CGT a donc voulu faire le point à ce sujet.

La direction nous a fait savoir que toutes les premières affectations passeraient en CAPL lorsque les statuts seront fusionnés.

CFP de Sèvres

Nous sommes intervenus pour demander le remplacement rapide d'un des deux réfrigérateurs tombé en panne sur le site de Sèvres. La direction s'est

engagée à demander des devis et à procéder à l'achat d'un nouveau réfrigérateur.

Centre Administratif Départemental de Nanterre

Nous avons réitéré notre demande formulée lors du CTL du 25 juin 2013, de pouvoir participer au CHS du centre administratif. En effet tous les travaux d'entretien du CAD sont effectués par la Préfecture et dépendent donc du CHS commun. La CGT s'interroge sur le fait que la DDFIP premier locataire du bâtiment n'ait pas de représentation dans cette instance.

La direction s'est de nouveau engagée à prendre contact avec la Préfecture. Par ailleurs, nous avons

demandé à connaître le cahier des charges d'entretien de la tour, notamment en ce qui concerne la climatisation ainsi que le relevé des travaux effectués.

Les agents ont en effet constaté que les climatisations fonctionnent mal et qu'ils sont souvent malades quand elles sont mises en marche. D'autant qu'elles sont fréquemment bruyantes et inefficaces.

La délégation CGT
Brigitte Sassou-Messan, Anne Giraudon, Maximilien Faure, François Risacher

**N'hésitez pas à nous contacter
si vous rencontrez un problème quelconque.**